

De la ressource territoriale à la ressource patrimoniale

Nicolas Senil, Pierre-Antoine Landel

▶ **To cite this version:**

Nicolas Senil, Pierre-Antoine Landel. De la ressource territoriale à la ressource patrimoniale. Eric Glon; Bernard Pecqueur. Au cœur des territoires créatifs. Proximités et ressources territoriales, Presses Universitaires de Rennes, 2016, 978-2-7535-4951-7. halshs-01387636

HAL Id: halshs-01387636
https://shs.hal.science/halshs-01387636

Submitted on 25 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DE LA RESSOURCE TERRITORIALE A LA RESSOURCE PATRIMONIALE

Nicolas Senil
Postdoctorant IRD – LPED

Pierre-Antoine Landel
Enseignant-chercheur UJF – PACTE Cermosem

1. Introduction

Depuis près de 50 ans, le patrimoine est mobilisé dans la construction des politiques territoriales. Parcs Naturels Régionaux, Musées de sociétés, Pôles d'Expérimentation du Patrimoine, Villes et Pays d'Art et d'Histoire, Pôles d'Excellence Rurale, sont autant de concrétisations de cette hybridation spatio-temporelle. Ces projets partagent le fait de résulter d'articulations entre des acteurs qui coopèrent autour d'un même but de reconnaissance de particularismes locaux, de spécificités, de patrimoines qu'ils se sont appropriés et souhaitent valoriser au travers d'un projet de territoire. Véritables « outils de curation », ces démarches repèrent, associent, portent à connaissance des objets qui existent d'autant plus que les références spatiales et temporelles sont croisées.

Mobilisé dans des territoires en crise, le patrimoine apparait souvent comme le dernier recours. Le risque de le perdre explique certainement nombre de mobilisations pour la sauvegarde des objets, ainsi que l'atteste la dénomination de nombre d'associations en lien avec la préservation du patrimoine (Glévarec, Saez, 2002). Mais les opérations ne s'arrêtent pas là, le patrimoine est aussi conservé, exposé, voire valorisé, de multiples façons (Landel, 2006). Il est inséré dans un cycle de construction, au sein duquel la valorisation, n'est pas la seule fin. Il peut aussi contribuer à transformer les conditions socio culturelles locales et participer à la réorientation de dynamiques territoriales (François et alii, 2006).

Dans ces projets patrimoniaux, les territoires s'appuient pour se construire sur cette forme spécifique de rapport au temps. Pourtant, cette mobilisation se révèle comme un impensé des sciences du territoire. Car si le territoire est souvent étudié comme étant le contrepoint à la mondialisation et aux changements qui y sont liés (Pecqueur, 2006), peu d'auteurs questionnent les logiques qui président à cette généralisation patrimoniale, en la replaçant elle-aussi dans une analyse globale et transversale.

Notre travail vise donc à comprendre les conditions dans lesquelles le patrimoine devient une ressource pour les territoires et quels sont les effets d'une telle mobilisation. Notre hypothèse est que la ressource patrimoniale est mobilisée dans les périodes de mutation des territoires pour leur permettre de se construire une durabilité. Le patrimoine est au temps ce que le territoire est à l'espace, la résultante dynamique d'un mouvement de réappropriation sociale. Issue d'un long processus de transmission et de sélection, aboutissant à la reconnaissance de patrimoines communs aux sociétés locales, la ressource patrimoniale favorise l'ancrage au territoire, à son projet et permet de faire émerger des capacités singulières.

Pour la caractériser, nous proposerons tout d'abord de rappeler la proximité entre patrimoine et territoire, puis d'analyser les moteurs de leur rapprochement. Nous interrogerons pour conclure les productions de cette association.

2. Patrimoines et territoires

2.1. Deux constructions liées

Après avoir servi les projets étatiques et l'idéal national, le patrimoine a fait depuis les années 1970 son entrée aux échelles locales. Mobilisé par de nouveaux acteurs, il a notamment servi des revendications identitaires et appuyé des particularismes régionaux. Cette explosion patrimoniale s'est accompagnée d'une multiplication des objets et des acteurs engagés dans ces processus. S'en est suivi un élargissement du champ patrimonial tant dans ses dimensions temporelles, typologiques, que spatiales.

L'engagement patrimonial possède aujourd'hui une dimension territoriale incontournable et s'ancre dans des dynamiques émergentes. Après la ville, la ruralité patrimonialise à son tour. La reconnaissance d'objets légitimes, marqueurs d'identité, prend forme dans l'appropriation nouvelle d'espaces délaissés. Enclenchée par de simples citoyens, par le milieu associatif, par les acteurs économiques ou par la sphère politique, la dynamique patrimoniale se développe à des échelles d'action localisées. En effet, la recomposition territoriale conjointe participe d'une émergence croisée particulièrement visible. « Dans ces stratégies territoriales, les éléments patrimoniaux sont considérés comme des richesses à la fois économiques (le tourisme qui en découle) et symboliques (l'image rajeunie de l'espace local) non négligeables que les élus locaux cherchent désormais à inventorier, à investir, à développer ou à créer » (Péron, 2001). De par sa fonction fédératrice, le patrimoine aiguillonne et accompagne les recompositions territoriales à l'œuvre. Ce jeu croisé de convergence des dynamiques patrimoniales et territoriales, est ainsi particulièrement prégnant dans le cadre des projets de territoires, aux trois phases, du diagnostic, de la construction d'un horizon partagé et de la définition d'une stratégie. Il est alors perçu comme un moyen de légitimation politique ancrant l'institution dans le temps et dans l'espace. Mais si le patrimoine devient un fait territorial total, ces dynamiques ne prennent pas partout la même forme et des différences notables existent localement.

2.2 Des lectures segmentées

Malgré les situations de terrain très hétérogènes, les interprétations qui en sont faites conservent souvent une approche disciplinaire marquée. De nombreux observateurs ont relevé que la France était saisie depuis quelques années d'une "fièvre patrimoniale" (Polo, 2011). En effet, le terme "patrimoine" est apparemment ce qui réunit des sociétés locales, tout en leur conférant des éléments de distinction. Le phénomène présente des visages extrêmement divers et parfois même contradictoires. Sous le même mot se cachent des « logiques sociales, culturelles et politiques qu'on ne saurait ramener à une figure commune sans un examen approfondi » (Glevarec, Saez, 2002). Une analyse engagée sur ce thème (Senil, 2011) nous montre que si les regards sont multiples et complémentaires, peu de travaux tentent d'approcher ces phénomènes de manière globale. Différentes logiques structurantes peuvent ainsi être identifiées :

- identitaire : le patrimoine cristallise l'identité de la société locale et la distingue;
- politique : le patrimoine sert le projet politique d'affirmation d'un pouvoir sur un territoire;
- économique : le patrimoine est une ressource directe ou indirecte pour le développement du territoire;
- sociale : le patrimoine sert des stratégies alternatives territorialisées.

Cette lecture se structure selon nous au travers de deux postures scientifiques. La première positionne l'auteur selon sa lecture économique du phénomène, en affirmant la capacité du patrimoine à développer des fonctions non marchandes à côté de sa place reconnue sur le marché (Greffe, 1990). La seconde marque sa vision politique, en lui conférant la possibilité de

distinguer des groupes, mais aussi de les relier à d'autres. On assiste alors à un double discours mettant en correspondance des enjeux économiques et sociaux.

Tableau 1 : Les représentations économiques et politiques du patrimoine

	Représentation économique :	
Représentation politique :	**Marchande**	**Non marchande**
Ouverte	Patrimoine Ressource	Patrimoine Identitaire
Fermée	Patrimoine Produit	Patrimoine Sectaire

(Senil, 2011)

Les clivages disciplinaires ont ainsi construit des objets d'analyse parallèles. Or s'interroger sur l'articulation entre territoire et patrimoine, par un double ancrage du territoire dans son patrimoine et du patrimoine dans son territoire, rend nécessaire une démarche englobante. En conséquence, alors que le patrimoine est aujourd'hui très fortement mobilisé par les territoires, les logiques qui structurent ces stratégies sont encore peu connues. Dès lors, il devient pertinent de proposer une notion capable de saisir les modalités d'inscription du patrimoine dans la dynamique des territoires.

2.3 Notre proposition : la ressource patrimoniale

Conçu comme un statut permettant d'extraire certains objets du traitement ordinaire de la société, le patrimoine est depuis toujours perçu comme une notion décalée. En effet, malgré les différentes postures utilisées pour l'appréhender, il apparaît détaché de la simple banalité. Ayant une valeur en soi (révélée par les historiens et les économistes) ou pour soi (attribuée plus tardivement par la sociologie constructiviste et par une relecture ethnologique), le patrimoine appuie son statut sur sa spécificité. Bien qu'enfanté par la société, le patrimoine la dépasse par essence ou par construction. Résultant d'un double processus de sélection, puis de transmission, il s'inscrit dans des dynamiques territoriales en tant qu'élément fondateur, garant de cohésion et de continuité.

Face à la diversité de ces rapports, il est nécessaire d'étudier le processus au cœur, en suivant directement l'action. Pour cela, la notion de ressource présente certaines garanties. Utilisée en géographie, elle a été théorisée en économie avant de retrouver une place dans l'analyse du territoire. Cette double appartenance permet alors de questionner voire de dépasser plus facilement certaines oppositions construites qui apparaissent difficilement tenables dans le cas du patrimoine. Après avoir proposé un mode d'analyse des liens entre objets patrimoniaux et processus d'action, nous proposons donc de considérer la ressource patrimoniale comme un objet matériel ou immatériel sélectionné, révélé et transmis par un collectif social et engagé dans un projet pour sa référence temporelle, dans un objectif de durabilité.

A une époque où cet objectif est partout recherché, la ressource patrimoniale apparaît comme une solution espérée pour s'opposer à l'obsolescence programmée. L'accélération actuelle des mutations justifie un approfondissement de l'étude des dynamiques à l'œuvre. A côté des

processus de polarisation et de métropolisation, l'usage du temps, trop longtemps oublié par les différents travaux engagés sur l'analyse des territoires, se doit d'être tout autant étudié.

3. La territorialisation du patrimoine

3.1 A l'origine, une crise du rapport au temps

Si le discours sur la mondialisation trouve son écho principal dans la sphère économique, aucune autre dimension n'est aujourd'hui préservée de cette « contamination » globale. Ainsi, au niveau socio-culturel, « il y a occidentalisation du monde, dans une culture basique, à la fois technique, esthétique et éthique, qui accompagne un mode de vie et un mode de pensée. L'humanité découvre son universalité » (Bonnemaison, 2001). Ce dernier point est essentiel, car il conditionne notre représentation du monde.

Ce mouvement est aussi à mettre en perspective avec l'usage du temps qui participe aussi à modifier le monde dans sa globalité. Avec la modernité, l'expérience majeure est devenue celle de l'accélération (Rosa, 2010) qui dé temporalise l'évolution technique, le changement social et les rythmes de vie, jusqu'à nous faire douter de notre capacité à « habiter le temps » (Chesneaux, 1996). Le fait que le patrimoine doive être étudié comme un temps propre, spécifique, se justifie alors par une rupture majeure. Il donne à voir une double caractéristique de la société. La première traduit un sentiment de discontinuité par rapport au passé, issue de la modernité. La seconde engendre une forte angoisse quant à l'avenir, liée à la crise de cette même modernité.

A. Micoud (2005) l'affirme ; la Modernité a fait son temps. Cette expression a pour l'auteur un double sens. La Modernité a construit son temps grâce notamment à la discipline historique, basée sur les « faits ». Et ce temps est en train d'être dépassé. Elevé sur les cendres de la Modernité et de son temps fléché, le patrimoine participe d'un renouveau conceptuel et sociétal de l'appréhension de la temporalité. « Hier, c'est-à-dire dans le temps de la Modernité, le fait que notre avenir était tracé comme devant être le même pour tous était reçu comme la promesse d'un bonheur. Aujourd'hui, nos croyances se sont inversées. C'est parce que cet avenir est tracé comme devant être le même, c'est-à-dire ne menant vers pas grand-chose, qu'il devient vital pour chacun d'entre nous de parvenir à nous inventer un futur propre ; et à re-convoquer notre passé pour cela » (Micoud, 2005).

Dès lors, si notre avenir nous fait peur, sommes-nous pour autant en train de revenir à un ordre du temps orienté vers le passé ? M. Rautenberg (2003) pense que « les reconstructions du passé connues sous divers termes, sous diverses formes, sont des constructions sociales, voire politiques, de ce sentiment de perte, d'incomplétude devant l'irréversibilité du temps ». Il existe ainsi une peur de l'oubli que l'on retrouve dans les termes de conservation, de préservation qui représente la marque d'un temps fléché, qui file et qui fait craindre que les choses ne se perdent. Pour autant, le patrimoine ne semble pas verser dans un simple passé ranimé. Suivant F. Hartog (2003), il représente selon nous un indice supplémentaire de la période présentiste qui est en train de s'ouvrir. « Le patrimoine rend visible, exprime un certain ordre du temps, où compte la dimension du passé. Mais il s'agit d'un passé dont le présent ne peut ou ne veut se détacher complètement ».

Dire que le rapport au temps n'est pas évident et que le patrimoine en constitue une forme de mobilisation spécifique fait de ces catégories des constructions. Le temps du patrimoine traduit une action particulière de mise en forme du passé, du présent et du futur. En mobilisant le

temps, le patrimoine participe à son enrôlement dans l'action, dans la construction, dans la dynamique. Il s'agit donc là de « faire avec » le temps, comme le territoire est l'instance qui « fait avec » l'espace. En posant côte à côte l'espace et le temps, en interrogeant leur construction et leur mobilisation par les individus et les sociétés, nous reconnaissons qu'ils peuvent prendre des formes variées et tisser des liens uniques.

3.2 Les nouveaux territoires du patrimoine

L'observation sur la longue durée de nombreuses procédures de développement rural (Projets d'Intérêt Communautaire L.E.A.D.E.R, Pôles d'Excellence Rurale) met en évidence des évolutions notables. Ainsi, les départements en reconversion industrielle tels que les Ardennes, la Meurthe et Moselle, le Nord, le Bas Rhin, les Vosges sont de plus en plus largement représentés (Landel, Senil, 2008b). Ce mouvement traduit la mobilisation de nouvelles ressources pour accompagner les mutations identitaires et productives des territoires en reconversion industrielle.

Lors de la crise de 1993, les territoires les plus productifs, bassins industriels et métropoles avaient le plus souffert, les territoires « résidentiels » n'étant que marginalement affectés. Dans la crise actuelle, les territoires les plus pénalisés seraient, cette fois-ci, les bassins industriels de petite taille situés en majorité dans les territoires industriels du Nord Est de la France (Davezies, 2012). Face aux faibles perspectives actuelles de l'économie productive, une des seules réponses possibles serait de mobiliser les capacités distinctives, permettant d'accompagner de nouvelles mutations résidentielles ; à moins qu'elles n'aboutissent à l'émergence de nouveaux modèles, parmi lesquelles l'innovation sociale occuperait une place déterminante dans les changements en cours. Les 23 Pôles territoriaux de coopération économique labellisés début 2014 actent cette évolution. Ils viennent redynamiser ces bassins ruraux en reconversion et urbains prioritaires.

3-3 L'émergence d'une logique patrimoniale

Ce contexte renouvelé légitime l'intérêt de renouveler notre intérêt pour l'étude de la dimension temporelle du développement des territoires. Leur mise en perspective, nous renseigne sur la mobilisation systématique de ce que nous avons nommé en amont la ressource patrimoniale. Mais plus largement, cet exemple exprime l'émergence de ce que nous qualifions de logique patrimoniale. Dans celle-ci la référence à la productivité n'est pas le seul horizon et l'intégration d'une durabilité localement construite et négociée nécessite pour être comprise une étude du temps long.

La crise actuelle renforce encore la distinction entre les logiques mises en œuvre. La première logique identifiée renvoie à des projets dont l'objectif est essentiellement économique, qui intègrent des actions surtout tournées vers la production et la commercialisation. Souvent initiés dans un contexte de crise ou de reconversion, leur objectif principal est de maintenir le territoire au contact des flux, en leur permettant de s'inscrire dans des logiques de compétitivité par rapport aux nœuds de concentration des activités et aux axes de circulation. Elle correspond aux logiques de métropolisation actuellement en œuvre. La seconde regroupe des projets dont la croissance économique n'est pas le seul horizon et que nous avons proposé de qualifier de « patrimoniale » (Landel, Senil, 2008a). Les projets investissant cette approche font référence à des préoccupations en termes de préservation et de reproduction des ressources, au sein desquelles le patrimoine occupe une place centrale.

Cette approche duale questionne aussi finalement la fonction du projet de développement territorial. Elle traduit la tension permanente entre le maintien des activités existantes et la création d'activités nouvelles. Aux politiques de compensation des handicaps, sont opposées des politiques de valorisation de ressources spécifiques aux territoires, ayant pour objectif de renouveler les activités, tout en les inscrivant dans les temps longs du territoire. Reste à définir et à mettre en œuvre des politiques permettant de s'extraire des logiques économiques uniques, pour permettre d'accompagner l'émergence de nouvelles formes de développement négociées localement, en fonction des trajectoires et ressources du territoire.

4. Qu'est que cela produit ?

L'ambition initiale de cet article était de nous inciter à mieux prendre en compte la mobilisation du temps dans notre lecture des dynamiques de développement territorial. Notre proposition d'utiliser la notion de ressource patrimoniale a permis de centrer notre analyse sur ces objets construits et mobilisés pour leurs qualités temporelles. Si le patrimoine apparaît comme un objet construit et engagé dans une coordination d'acteurs du territoire pour assurer son développement mais aussi sa permanence, la variété des situations observées est à relever. A une époque où l'objectif de durabilité est partout recherché, la ressource patrimoniale apparaît comme une solution espérée pour s'opposer à l'obsolescence programmée, que cette dernière touche le produit, l'entreprise ou encore le territoire tout entier. Si cette logique générale semble prévaloir à l'échelle du territoire, l'ensemble des acteurs n'y collaborent pas pour autant. Ils développent des stratégies individuelles qui en s'agglomérant créent parfois du sens commun, en écho à cette démarche patrimoniale. La patrimonialisation renvoie alors volontairement ou non aux actions spécifiques de construction « avec le temps », sélectionnant et sectionnant des « attracteurs » qui servent au groupe à « tenir ensemble » (Micoud, 2000). La force du patrimoine réside dans l'association, la mise en commun, le partage d'éléments considérés comme ontologiquement différents. Quatre pistes de réflexion peuvent être proposées pour interroger les impacts possibles de ces dynamiques patrimoniales.

De la capacité à spécifier

La ressource patrimoniale produit de la spécificité. En sélectionnant des qualités spécifiques, elle dote le territoire d'un avantage comparatif relatif qui peut s'exprimer dans le jeu de la concurrence. Cette spécification peut porter sur les productions, les modes de production, les organisations et les modes de valorisation. Différents itinéraires de spécifications, faits de continuités, de cycles et de ruptures existent. Les objets patrimoniaux mobilisés varient selon les périodes, avec une permanence relative aux savoir faire qui sont engagés dans des logiques d'apprentissage cumulatif et de renouvellement continu.

De la capacité à relier

L'observation des objets patrimoniaux souligne l'importance des jeux d'acteurs tout au long des différentes phases de la patrimonialisation (invention, justification, conservation, exposition, valorisation). Au-delà de l'analyse des rôles de chacun, il nous parait essentiel d'analyser les relations entre ces acteurs qui peuvent être internes ou externes au territoire. Le patrimoine est engagé dans un système de relations, qui en fait un "ensemble d'éléments symboliques et matériels qui font qu'une communauté humaine s'inscrit dans l'espace et dans le temps" (Nieddu et alii, 2009). Malgré leur discrétion, la nature de ces liens et leur intensité s'inscrit dans une histoire longue inscrite dans un régime de relation de nature "patrimoniale".

De la capacité à rendre autonome

L'autonomie peut être conçue comme la capacité de se donner, de façon collective, ses propres règles de fonctionnement, (…) tout en intégrant la réalité du monde extérieur » (Leroux, 2010). Elle peut être placée est au cœur de celle du projet patrimonial. Elle place la coordination au centre des processus de développement, les acteurs ayant une plus ou moins grande capacité à se grouper pour créer leurs propres organisations, règles et normes, face à des problèmes à résoudre localement.

De la capacité à produire de la durabilité

L'engagement d'un projet dans une logique de développement durable l'inscrit dans 4 axes. Les deux premiers, économique et social représentent souvent l'existant, les deux suivants, environnemental et culturel, sont les vecteurs du développement futur. Privilégier un volet au détriment d'un autre représente un risque de fermeture pour le projet. La mise en avant de l'axe environnement-écologie, sans donner toute sa place à la culture, induit un risque de marginalisation. Le patrimoine, et l'action culturelle qui peut y être liée, donnent du sens au projet, et dans certaines conditions, lui permettent de rayonner au dehors du territoire.

Néanmoins, la banalisation reste un risque permanent. La perte de la capacité de coordination des acteurs engagés dans les processus de transmission et de sélection de la ressource en est le plus souvent à l'origine. Elle peut aussi résulter d'une hyper patrimonialisation, qui limite toute possibilité d'évolution et d'articulation avec d'autres ressources, C'est le patrimoine « produit » qui s'affirme comme une fin, et non plus comme un « potentiel d'initiative ».

Conclusion :

De nos travaux, nous retenons l'idée que le patrimoine ne s'oppose pas au changement. Il se joue au contraire dans ces processus des innovations qui sont amenées à se généraliser. En faisant de l'association, du partage et de la coopération son moteur, le patrimoine s'oppose au modèle de la compétition qui frappe toujours plus durement. La ruralité doit pouvoir tirer profit de ses coopérations héritées, de ses savoir-faire polyvalents, pour s'affirmer comme un espace de résilience. Le patrimoine constitue alors selon nous, non plus seulement le support d'activités de loisirs, mais la base de nouvelles solidarités essentielles.

Alors que la ressource territoriale s'appuie sur une coopération interne pour mieux s'insérer dans la compétition externe et répondre à un problème conjoncturel, la ressource patrimoniale vise à dépasser rapidement la compétition interne (la sélection) par une coopération élargie, à la fois interne et externe au territoire, et à fixer une permanence permettant au projet de s'inscrire dans la durée. Sa mobilisation croissante et les différences constatées méritent ainsi pour nous qu'elle soit distinguée de la ressource territoriale, tout en reconnaissant sa proximité et sa complémentarité. Le même objet peut être à la fois ressource territoriale et ressource patrimoniale, c'est leur mode de mobilisation dans le projet qui les distingue.

Bibliographie :

Bonnemaison J., 2001. *La géographie culturelle, Cours de l'Université Paris IV – Sorbonne (1994-1997),* établi par Maud Lasseur et Christel Thibault, Edition du C.T.H.S.**,** Paris, 152 p.

Chesneaux J., 1996. *Habiter le temps - présent, passé, avenir. Pour un dialogue politique,* Bayard**,** Paris, 345 p.

Davezies L., 2012. *La crise qui vient : la nouvelle fracture territoriale,* Seuil, Paris, 111p.

François H.., Hirczak M., Senil N., 2006. *Territoire et patrimoine: la co-construction d'une dynamique et de ses ressources,* Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n°5, pp. 683-700.

Glevarec N. & Saez G., 2002. *Le patrimoine saisi par les associations,* La documentation française**,** Paris, 412 p.

Greffe X., 1990. *La valeur économique du patrimoine, la demande et l'offre de monuments,* Anthropos**,** Paris, 253 p.

Hartog F., 2003. *Des régimes d'historicité : Présentisme et expériences du temps,* Seuil**,** Paris, 272 p.

Landel P.A., Senil N., 2008a. *« Du patrimoine au territoire : le développement durable comme mode d'hybridation des constructions territoriales »,* Développement durable et territoires, Revue en ligne, http://developpementdurable.revues.org/index7563.html

Landel, P.A., Senil, N., 2008b. « Les nouveaux territoires et leurs noms entre projet et compétitivité: le cas des "pôles d'excellence rurale ». L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique, (5).

Landel P-A., 2006. *« Invention de patrimoines et construction de territoires »,* in Gumuchian H., Pecqueur B., La ressource territoriale, Economica/Anthropos, Paris, 252p, pp. 157-177.

Leroux S., 2010. *« Le nouvel "âge d'or" du territoire. Les Technologies de l'Information et de la Communication au regard de l'autonomie et de la justice spatiales (Maurienne, Diois, Vésubie) »,* Thèse de doctorat, Université Joseph Fourier, 385p.

Micoud A., 2000. *Entre Loire et Rhône, ou comment des objets naturels peuvent faire du lien*. In Micoud A. & Peroni M. (Eds.) *Ce qui nous relie.* Editions de l'Aube**,** La tour d'aigues, pp. 227-239.

Micoud A., 2005. *Patrimonialisation : redire ce qui nous relie ?* In Barrière C., Nieddu M., Petit O., Vivien F-D, (2009) *« Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable »,* Développement durable et territoires [En ligne], Dossier 12 | 2009,. URL : http://developpementdurable.revues.org/8126

Nieddu M., Petit O., Vivien F. D., *Editorial: Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable,* Développement durable et territoires, Revue en ligne, http://developpementdurable.revues.org/8126

Pecqueur B., 2006. *Le tournant territorial de l'économie mondiale*. Espaces et Sociétés, vol. n°124-125, pp. 17-32.

Péron F., 2001. *Patrimoine culturel et géographie sociale. Faire la géographie sociale aujourd'hui.* Presses Universitaires de Caen**,** Caen, pp. 19-30.

Polo J-F., 2011. dans la rubrique "patrimoine" du dictionnaire des politiques territoriales, sous la direction de Romain Pasquier, Sébastien Guigner, Alistair Cole, Paris, Sciences Po, Les presses, 584 p.

Rautenberg M., 2003. *La rupture patrimoniale,* A la croisée**,** Bernin, 173 p.

Rosa H., 2010. *Accélération : Une critique sociale du temps,* La Découverte**,** Paris, 474 p.

Senil N., 2011. *Une reconstruction de l'espace-temps : approche croisée des processus de patrimonialisation et de territorialisation dans les territoires ruraux en France et au Maroc,* Thèse de doctorat, Université Joseph Fourier, 562p. [en ligne sur http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00651901]